

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1105

Rubrik: Presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Histoire de tirages

De toute son histoire, c'est au cours de ces cinquante dernières années que la presse suisse a vécu les plus grands changements.

(cfp) Deux journaux ont été créés au siècle passé sur le modèle des grands journaux d'information américains et allemands: la *Tribune de Genève*, fondée en 1879 et le *Tages-Anzeiger* de Zurich, fondé en 1893. En 1896 la *Tribune* tirait à 21 000 exemplaires et le «Tagi» à 33 000, alors que la plupart des autres journaux avaient des tirages inférieurs à 10 000, et souvent même à 5 000 exemplaires.

La croissance des tirages a été lente. A la veille de la première Guerre mondiale, les deux pionniers tiraient à 28 000

(*Tribune*) et à 70 000 exemplaires (*Tages-Anzeiger*). Les autres journaux avaient aussi progressé. A Genève, l'*Express de Genève* indiquait un tirage de 12 000 exemplaires, *Le Genevois*, quotidien, 7 000. A Lausanne, la *Feuille d'Avis de Lausanne* (aujourd'hui *24 Heures*) tire à 33 000 exemplaires. La *Tribune de Genève* sort cinq éditions quotidiennes.

La première Guerre mondiale passe et les crises économiques suivent. En 1934, selon un rapport du Département fédéral de l'économie publique, le palmarès des tirages en Suisse est le suivant: *Tages-*

Anzeiger (ZH): 90 000 exemplaires; *Neue Zürcher Zeitung*: 54 000; la *Tribune de Genève*: 50 000. (La *Feuille d'Avis de Lausanne*, journal local, n'est pas mentionnée.)

A l'issue de la deuxième Guerre mondiale, la presse suisse a fort peu changé par rapport aux années de crise. C'est au cours des trente ans qui suivent que le grand bouleversement intervient. Le cap des 100 000 exemplaires est passé par le *Tages-Anzeiger* qui progresse à un rythme accéléré pour atteindre le tirage de 247 000 exemplaires en 1975. Dans l'intervalle, un nouveau venu, s'inspirant aussi d'une expérience allemande de presse de boulevard, le *Blick*, démarre en 1959, prend la tête des tirages helvétiques au milieu des années soixante et se maintient depuis lors en tête. La *Neue Zürcher Zeitung* dépasse les 100 000 exemplaires en 1975 et, le 20 mai 1976, *24 Heures* de Lausanne franchit le cap historique. Pendant la même période, si l'on se base sur les données publiées par Ernst Bolliger (*La presse suisse: structure et diversité*), d'autres journaux voient leur tirage augmenter fortement (*National-Zeitung*, *Berner Tagblatt*, *Der Bund*, *La Suisse*, le *Journal de Genève*, la *Tribune-le Matin*, *Luzerner Neuste Nachrichten*, *Vaterland*, *St. Galler Tagblatt*, *Die Ostschweiz*, *Corriere del Ticino*, *Giornale del Popolo*). Dès lors la partie est jouée: les grands vont se développer plus ou moins harmonieusement, certains vont absorber les plus faibles ou créer des synergies.

Alors qu'en 1960 six quotidiens avaient un tirage supérieur à 50 000 exemplaires, en 1975 il y en avait treize dont *Blick*, *Tages-Anzeiger* et la *Neue Zürcher Zeitung*, *24 Heures* ayant repassé sous la barre des 100 000. En 1992, il y a quinze quotidiens tirant à plus de 50 000, dont les trois précités tirant à plus de 100 000 ainsi que deux nouveaux produits de fusions: la *Berner Zeitung* et la *Basler Zeitung*.

Il semble que les journaux qui n'ont pas doublé leur diffusion depuis cinquante ans et dont le tirage est inférieur à cinquante mille exemplaires sont menacés s'ils ne disposent pas d'un quasi monopole régional ou local, ou d'un lectorat prêt à faire des sacrifices pour conserver leur journal.

Le nouvel homme fort de Publicitas (part future du marché des annonces: plus de 60%), M. Jean-Jacques Zaugg, ne cache pas, dans diverses interviews publiées en Suisse alémanique, que la concentration n'est pas terminée dans le secteur de la presse. ■

de contrôle utilisés sans les stations d'épuration, etc. Sera par contre comptabilisée l'exécution et le financement de la fonction «gestion et protection de l'environnement» dans le cadre d'activités caractéristiques, en l'occurrence le poste 312 «Epurations» de la rubrique 3 «Gestion des eaux usées, prévention, assainissement, épuration des eaux usées». Les autres rubriques concernent par exemple «Gestion des déchets», «Gestion et réduction des émissions dans l'air», «Prévention et lutte contre la pollution thermique des eaux», «Préservation et gestion conservatoire de la nature», «Prévention, élimination et traitements des nuisances», etc.

Que vaut ce qui n'a pas de prix ?

Le travail des statisticiens ne sera évidemment pas simple, car si certains coûts sont assez facilement identifiables — celui des stations d'épuration — d'autres devront figurer dans les comptes après estimation ou enquête. Les activités humaines et industrielles consomment en effet de la nature — air, eau, ressources naturelles — et opèrent des rejets; or aucune valeur n'est donnée à ces éléments, alors même que leur exploitation a une influence économique. Un paysage vierge a une valeur touristique, l'eau a plusieurs fonctions concurrentes (alimentation, industrie, loisirs, production d'énergie, etc). Par exemple, si elle est polluée par l'industrie, l'eau ne peut plus être bue et il

n'est plus possible de s'y baigner. Ou si un barrage est établi, la pratique de la pêche devient impossible en aval. D'où la nécessité de donner un prix à ce qui est sans valeur marchande. Il faudra donc déterminer quelle est la valeur d'une absence de bruit, d'un air pur, etc. Il faut suppléer au marché en révélant les préférences des individus, par le biais de plusieurs méthodes. On peut, par questionnaire, demander aux gens combien ils sont disposés à payer une amélioration de l'environnement, par exemple pour retrouver la qualité de l'air des années cinquante ou pour une diminution sonore en milieu urbain. On peut aussi, à l'inverse, demander aux individus s'ils sont disposés à accepter une compensation pécuniaire s'ils devaient subir une altération de la qualité de l'environnement. Ces deux méthodes sont dites directes.

Les méthodes indirectes, quant à elles, se basent sur le prix de certains biens dont l'environnement est un attribut. La comparaison du prix du sol ou des loyers peut dans une certaine mesure donner des indications sur la qualité de l'environnement (Voir l'application pratique de ce système dans le tableau ci-contre). L'OFS dispose désormais de rubriques et de méthodes de calcul, c'est un pas important qui a été fait. Reste à les remplir par des chiffres. ■

Pour davantage de détails, on se reportera aux *Comptes économiques de l'environnement*, 190 pages, 46 francs. Office fédéral de la statistique, 3003 Berne.